

Sarlat, le 18 juin 2024

Élections législatives : la Ville de Sarlat recherche des assesseurs et des scrutateurs

La Ville de Sarlat lance un appel aux habitants afin de trouver des assesseurs et des scrutateurs pour participer à la tenue des bureaux de vote pour les élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024.

Le rôle d'assesseur (titulaire et suppléant) pour chaque bureau de vote

L'assesseur titulaire, chargé d'ouvrir et de fermer le bureau de vote, doit être présent à partir de 7h45 et participer à la clôture du scrutin et au dépouillement des votes à partir de 18h.

L'assesseur suppléant intervient au cours de la journée afin de remplacer l'assesseur titulaire du bureau de vote.

Durant la journée, les assesseurs (titulaire et suppléant), ont pour missions de contrôler les identités des électeurs, de vérifier qu'ils sont bien inscrits dans le bureau de vote, de faire signer la liste d'émargement, d'estampiller les cartes électorales. L'assesseur titulaire signe le procès verbal lorsque le dépouillement est terminé.

Comment devenir assesseur ?

Pour participer, il suffit d'être inscrit sur une liste électorale (de la commune ou du département).

Le rôle de scrutateur ?

Les scrutateurs effectuent le dépouillement des bulletins de vote, dès que le président du bureau de vote a prononcé la clôture du scrutin : à Sarlat, les votes sont clos à 18h.

Dans chaque bureau de vote, les scrutateurs sont répartis par table de 4 personnes. La durée moyenne d'un dépouillement est d'1h30.

Comment devenir scrutateur ?

Pour participer, il suffit d'être électeur de la commune de Sarlat-La-Canéda.

Contact inscriptions :

Pour être assesseur ou scrutateur pour les scrutins des 30 juin et 7 juillet 2024, il convient de s'inscrire auprès de la mairie de Sarlat en téléphonant au 05 53 31 53 49 / 05 53 31 53 31 ou par mail etatscivil@sarlat.fr

La désignation des assesseurs et scrutateurs des bureaux de vote de Sarlat se fera en fonction de l'ordre de réception des candidatures et dans la limite du nombre nécessaire.

Renseignements : Service Etat Civil - 05 53 31 53 49